

Editorial

Paraît 8 fois par année - tirage: 5000 ex.

Rédaction : M. Robert Borgis,
Ch. Du-Villard 10 - 1219 Châtelaïne
Tél. 022 970.13.60 - Fax 022 970.13.61
rborgis@gmail.com

Réalisation, Publicité, Mise en page
AA Actual Pub SA, Tél.022 343.03.43
Benoît Stolz & Dominique Poupaert

Photos couverture :
Dominique Poupaert

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur. Reproduction autorisée avec mention de la source.

Correspondance:
Ass. des Intérêts d'Aire-Le Lignon
M. Vetterli, président
Case postale 114 - 1219 Aire

Comité 2009-2010
Président : M. Hans-Ruedi Vetterli
Ch. Crest-des-Isles 10 - tél. 022 797 24 59
e-mail: hans-ruedi.vetterli@e-clipx.ch

Membres :
Mmes Huissoud, Lachat et Leubaz.
MM. Alarcon, Biass, Borgis,
Leubaz, Paley et rey-Mermier

Cotisation annuelle :
Frs 25.- minimum
CCP 12-15388-4

Prochaine parution :
fin août 2009
Délai de remise des textes :
10 août 2009

Vive les vacances !

Pas besoin de fouiller le tiroir des thèmes pour trouver celui de l'éditorial de ce numéro, puisque, comme le temps des cerises, celui des vacances, tant rêver, tant espérer, est arrivé quand notre bulletin sera distribué dans vos boîtes aux lettres.

Voici donc la période où tant de gens aspirent à souffler un peu et à se reposer, tandis que d'autres devront mettre les bouchées doubles pour accueillir la vague de touristes, remplacer les collègues au repos. Certains, pour diverses raisons, resteront dans leur univers habituel juste agrémenté de visites à la piscine ou à la terrasse d'un café.

Ce temps de vacances permet-il de rompre avec le rythme infernal quotidien et profiter de retrouver d'autres activités et emplois du



Robert Borgis

temps que ceux du reste de l'année. On peut parfois en douter quand on constate les turbulences sur les routes avec les radioguidages et autres « bisons » plus ou moins futés qui rythment le tempo des journées de certains estivants.

Alors, durant cette période, parfois trop courte, essayons d'oublier cette continuelle course contre la montre, ce désir d'accumuler les kilomètres et retrouvons plutôt l'envie de se laisser vivre, de s'arrêter un instant pour faire un brin de causette avec sa famille ou même un voisin lire un bon livre ou bien tout simplement... faire une sieste, en se laissant bercer par ces quelques vers de Roland Bacri, tirés de « La légende des siestes »

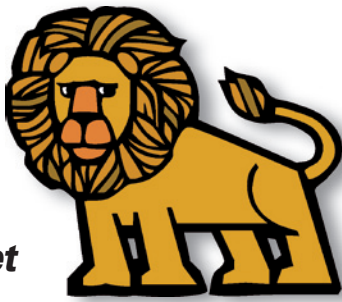
*Rien n'est plus beau sous le soleil
Que l'ombre
Avec la sieste à l'ombre d'un figuier
Douc'ment, douc'ment dans le sommeil
On sombre
Douc'ment pour pas que vous vous fatigiez !*

Renseignements utiles

- Association des intérêts d'Aire-Le Lignon**
c/o Mr Vetterli • Case Postale 114 • 1219 Aire
- Mairie de Vernier** Rue du Village 9 tél. 022 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Etat civil et cimetière** (sur rendez-vous) tél 306 06 30
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Service social communal** tél. 022 306 06 70
rue du Village 1 Ouvert de 9h à 12h. et de 13h30 à 16h
- Arcade Emploi Jeunes** tél. 022 797 34 29
av. Edmond-Vaucher 5
- Permanence juridique** Un mardi sur deux sur rendez-vous
(voir avec Service social communal)
- Service de la petite enfance** tél. 022 306 06 80
Rue du Village 1
- Location des locaux communaux** tél. 022 306 07 60
fax 022 306 07 61
- Centre d'entretien de Vernier** tél. 022 306 07 00
Via Monnet 3 fax 022 306 07 01
(récupération, routes équipement, espaces verts)
- Levée des ordures** Transvoirie tél. 022 306 15 15
- Service des sports** Bois-des-Frères 30 tél. 022 306 07 70
Secrétariat le matin
- Piscine du Lignon** tél. 022 796 62 96
- Sécurité municipale** Poste du Lignon tél. 022 797 09.09

- Sapeurs-pompiers de Vernier** tél. 022 788 40 72
M. Silvano Porta, capitaine
Ch. terroux 8c - 1216 Cointrin
- Sauveteurs-auxiliaires** tél. 022 738 36 89
M. Eric Cochard, chef ou 079 430 90 51
- Gendarmerie genevoise** tél. 022 427 93 21
Poste de Blandonnet
- L'arbre à jouets** tél. 079 401 51 04
Ludothèque du Lignon, Pl. du Lignon 32
Pour jouer sur place et emprunter - Lun: 16-18h30 - jeu: 15h30-18h
Pour jouer sur place uniquement petits et parents - mer: 9-11h
Tout public - mer: 14-17h
- Boutique 2000 du déjà porté** tél. 022 796 61 64
Pl. du Lignon 32 - rez inf. derrière église catholique
Lun. 14-17h - 1er lun. du mois de 14 à 19h
Jeudi de 15h30 à 18h. (Vente seulement)
- Bibliobus** Place du Lignon un Lundi sur deux: 11h -13h et 14h
- Bibliothèques municipales**
- Châtelaïne** av. de Châtelaïne 83a tél. 022 797 16 82
Lun: 14-18h - mar: 14-18h - merc: 9-12h et 14-18h - jeu:16-20h
- Avanchets** Galerie marchande tél. 022 797 05 55
lun: 15h45-19h45 - mar: 14-18h - merc: 14-18h - vend: 14-18h
et sam: 10-12h
- Vernier-Village** rue du Village 57-59 tél. 022 341 04 91
lun et jeu: 14-18h - mar: 16-20h - merc: 9-12h et sam: 10-12h

Echos



Juillet

Jusqu'au 31 juillet, les jours vont diminuer de 54 minutes. Le 22 juillet, à 18h.36, le Soleil entre dans le signe du **Lion**, dont les natifs tiennent absolument à déterminer le chemin qu'ils doivent suivre et le disent avec vigueur. Ils aiment toutes les formes d'action, mais – ironie du sort – leur plus grand défaut est l'indolence.

Août

Du 1er au 31 août les jours continuent à diminuer de 90 minutes. Le Soleil entre, le 23 août à 1h 30 dans le signe de la **Vierge**, dont le natif a un esprit curieux qui ne trouve pas de repos tant qu'il n'a pas appris ce qu'il veut connaître, mais il est aussi peureux, redoutant les accidents, la maladie ou les soucis financiers.



Les dictons du mois

Si le début de juillet est pluvieux, le restant du mois sera douteux

Tels les trois premiers jours d'août, tel le temps de l'automne

Echos du passé

Le 23 août 1909, une terrible explosion, entendue dans toute la ville, détruisait l'usine à gaz, située entre la Jonction et le cimetière de Plainpalais, faisant 13 morts et de nombreux blessés. La violence de l'explosion a été telle que des vitres ont été brisées jusqu'à la rue Voltaire et des dégâts constatés à Saint-Jean.

A la suite de cette catastrophe, la Ville de Genève a décidé le transfert des installations sur les terrains qu'elle possède à Châtelaine, dans une région plus désertique (!) qu'en pleine ville.

La pensée du mois

Les vacances, période où l'on dépense des centaines de francs pour savoir à quoi ressemble la pluie dans les autres parties du monde

(Robert Orben, humoriste américain né en 1927)

Le saint du mois

Le 14 juillet est fêté **saint Camille** de Lellis. Il est né à Buccianico, dans les Abruzzes, en 1530, fils d'un homme de guerre, il s'engage avec lui, à 17 ans, dans l'armée espagnole qui se battait contre les Turcs. Chassé plus tard de l'armée pour éconduite, il vagabonda jusqu'à l'âge de vingt cinq ans, faisant tous les métiers, dont celui d'ânier chez les Capucins de Rome. Et c'est là qu'il se convertit et découvrit sa vocation.

Il entra comme infirmier à l'hôpital Saint-Jacques-des-Incurables où il trouva les malades dans un état épouvantable. En peu de temps il prit la tête de cet établissement et y changea tout. En 1582, il fonda les « serviteurs des infirmes » ou « camilliens », appelés aussi les « Frères du bien mourir » et organisa également les premières ambulances de campagne pour venir en aide aux blessés sur les champs de bataille, ce qui lui valu de se voir décerner le titre de « saint de la Croix-Rouge », parce de l'habit noir de son ordre était frappé d'une croix rouge. En 1930, il fut proclamé, par le pape Pie XI, patron du **personnel des hôpitaux et des malades**.

Sainte Lydie fut une des premières prosélytes, c'est-à-dire une païenne convertie au judaïsme, puis au christianisme. Née dans une province d'Asie mineure, elle s'installa à Philippes, port de la mer Egée pour son commerce de tissus et de pourpre. C'est vers l'an 55 qu'elle se convertit au christianisme lorsque saint Paul évangélisa le pays.



Si les formalités de canonisation sont souvent longues, celles pour Lydie furent très courtes. C'est Caesar Baronius, cardinal et bibliothécaire du Vatican, qui, en 1586, de sa propre autorité, l'introduisit dans le « Martyrologe romain » dont il assurait la révision. Elle est fêtée le 3 août et considérée comme la **patronne des teinturiers**.

En direct de la Mairie



Autorisations de construire du 16 mai au 24 juin 2009

Mme Bussien

installation panneaux solaires
ch. H.-de-Büren 76

M. et Mme Shah

véranda
rte du Bois-des-Frères 29

M. et Mme Pellicciata

véranda
rte du Bois-des-Frères 31

S.I.G.

extension couvert 2 roues
ch. Château-Bloch 2

Mme G. Gitz

installation panneaux solaires
ch. du Renard 62

T. Favre

installation panneaux solaires
ch. des Sellières 29

M. et Mme Visentin

installation panneaux solaires
ch. des Sellières 37

Les Autorités de Vernier



Depuis le 1er juin, c'est **M. Thierry Cerutti** qui préside, pour une année, le Conseil administratif et porte, selon la loi, le titre de Maire.

Député au Grand Conseil de Genève, il assume, en qualité de Conseiller administratif, la responsabilité des finances, promotion économique, administration, état civil, culture et sports de Vernier. Rappelons qu'il est le premier élu du Mouvement des citoyens genevois à revêtir une charge de magistrat.

La vice-présidence du Conseil administratif est assurée par M. Thierry Apothéloz (S).

Le Mot du Maire Thierry Cerutti

En m'élisant au Conseil administratif, les citoyens de Vernier ont exprimé une volonté de changement. C'est donc en respectant ce mandat démocratique que je vais exercer ma fonction de Maire de Vernier durant la période 2009-2010, en travaillant avec mes deux collègues du Conseil administratif dans un état d'esprit le plus positif possible. A chaque instant, j'aurai une seule préoccupation: le bien de notre commune.

Des résultats

En quelques mois, des résultats ont déjà été obtenus avec la fin de la crise Ikea et un début d'effort en faveur d'une plus grande sécurité à Vernier, parmi d'autres actions.

Tous unis

En ma qualité de Maire, je souhaite que cette année 2009-2010 soit placée sous ces trois axes: tous unis pour le changement; davantage de sécurité et de bien-être pour les citoyens; développer une politique de proximité.

Ensemble pour le changement

Les 33'000 habitants de Vernier ont des opinions et des idées souvent très différentes, mais nous avons en commun d'habiter cette commune et de l'apprécier, pour la plupart d'entre nous.

Sur des projets précis, nous pouvons nous réunir et faire des propositions qui recueillent l'accord de tous pour le bien de chacun. N'oublions pas que nous sommes la 2e Ville du canton et notre commune ne manque pas de projets. En étant unis, quelles que soient nos différences, nous pourrons les réaliser.

Par l'accueil de nouvelles sociétés à Vernier - et je m'engage personnellement sur ce dossier stratégique, nous aurons davantage de moyens financiers.

Pour le bien-être de tous

Dans chaque décision que prend la commune de Vernier, la qualité de vie des habitantes et habitants doit être la priorité.

La sécurité est un concept global, qui est l'affaire de tous; et à mon sens il est important d'intégrer chacun sans exclusion pour obtenir les résultats voulus, dans un souci d'efficacité. Par les activités sportives et culturelles en faveur de la jeunesse, il est possible d'agir en obtenant des résultats, ainsi en va-t-il pour l'étude sur la violence dans le football réalisée à Vernier.

Politique de proximité

C'est grâce à une politique participative, que l'on peut vraiment prendre en compte les attentes des 33'000 habitantes et habitants de notre commune.

En tant que Maire je serai donc particulièrement à l'écoute, afin de trouver des solutions dans le cadre des prérogatives qui sont laissées aux communes.

Cette proximité est, à mon sens, la définition même d'une commune. Etre proche, accessible: c'est essentiel.

Des atouts à faire valoir

En tant qu'enfant de Vernier, très attaché à notre commune, je m'engagerai complètement. Car je suis convaincu que nous avons des atouts importants à faire valoir. Vernier a un énorme potentiel qui ne demande qu'à être mieux valorisé.

Conseil municipal

Séance du mardi 23 juin 2009

Sous la présidence de M. Stéphane Valente (UDC), le Conseil municipal a tenu sa dernière séance avant les vacances estivales et a pris les décisions suivantes :

- Acceptation, à l'unanimité, de la motion invitant le Conseil administratif à déposer une délibération visant à la création d'un site de covoiturage, en collaboration avec les entreprises communales, accessible à tout public et particulièrement aux employés des entreprises de la commune.

- Acceptation, à l'unanimité, de la dérogation au rapport des surfaces pour une parcelle sise au Chemin des Corbillettes/ch. de la Fleuriste

- Par 25 oui, 5 non et 5 abstentions, acceptation d'un crédit de CHF 100'000. – pour les travaux de réfection partielle du bâtiment abritant le CASS de Châtelaine au chemin de l'Etang.

- Le crédit de CHF 500'000. –en vue du remplacement de l'installation de chauffage de l'école de Balexert est accepté à l'unanimité.

- Le législatif accepte l'octroi d'un droit de superficie d'une durée de 99 ans à la Fondation des maisons communales de Vernier pour permettre la construction d'immeubles de logements à Châtelaine.

- Le projet de délibération municipale déposé par le groupe socialiste demandant l'organisation de séances du Municipal « extra muros » afin de favoriser la proximité des citoyens avec les élus est ren-

Fêtez avec nous les 85 ans d'Emil Frey SA :
leasing anniversaire 3,85% avec financement protégé !



L'action est valable pour les véhicules neufs et d'occasion marqués jusqu'au 30.06.09. L'assurance mensualités leasing gratuite est valable pour une période de deux ans à partir de la conclusion du contrat. MultiLease AG vous assure le paiement des mensualités en cas de chômage involontaire pendant maximum 12 mois (emploi à 80% min., durée d'emploi min. 12 mois). Le partenaire de leasing est MultiLease SA. Le leasing n'est pas accordé s'il comporte le surendettement de la consommatrice ou du consommateur. Exemple de leasing Chrysler Sebring 2.7 Ltd., 1re mise en circ. 6.09, 2'090 km: prix de neuf CHF 45'800.–, prix de vente CHF 29'900.–, mensualité CHF 432.00 : taux d'intérêt eff. 3,92%, paiement spécial 10%, durée 48 mois, 10'000 km/an, caution CHF 1000.–, casco complète oblig.

Profitez du leasing à seulement 3,85% sur différentes occasions y compris une assurance mensualités gratuite pendant deux ans en cas de chômage involontaire.

Chrysler – Dodge – Jeep – Kia – Toyota



Emil Frey SA Genève
Garage du Lignon
Route du Bois des Frères 46
1219 Le Lignon
022 979 15 15
www.emil-frey.ch/lignon

09-105cLGE

voyé à la Commission des finances et de l'administration.

- Les conseillers prennent en considération les projets de délibération du Conseil administratif qui sont renvoyés dans les commissions ad hoc. Il s'agit du crédit pour la réfection des chemins et trottoirs communaux du chemin de l'Ecu et du chemin de l'Echarpine ; de l'achat des parcelles sises rue du Village 13 à 23 à Vernier ; ouverture d'un crédit d'étude complémentaire pour le pavillon de l'enfance de Vernier ; la modification du statut du personnel et le **crédit pour le réaménagement des vestiaires du Tennis d'Aire**.

- Le législatif accepte, à l'unanimité, le legs par M. Alphonse Clément Maret consistant en la propriété de la parcelle sise au chemin Ph.-de-Sauvage 27 avec l'ajout d'un amendement prévoyant la prise en charge, par la commune, de l'entretien, de la tombe de feu M. Maret.

- Une motion de tous les partis chargeant le Conseil administratif de créer un agenda municipal public concentrant les informations liées à des événements, officiels ou non, ayant lieu sur le territoire de la commune ou concernant très directement la population de Vernier est acceptée par 34 oui et une abstention (UDC).

- Une autre motion de tous les partis demandant au Conseil administratif de présenter, trimestriellement, à la Commission des finances, un tableau de bord des dépenses est acceptée à l'unanimité.

- **Par contre, un très long débat s'ensuit lors de la présentation de la motion du groupe libéral concernant le projet d'installation de la « Centrale chaleur force » des SIG au Lignon, le groupe socialiste étant opposé à ce texte. Après l'acceptation d'un amendement présenté par M. Magnin (PDC) la motion chargeant le Conseil administratif de demander, sans**

délai, au DCRI la suspension de la procédure d'autorisation de construire et de modifier son préavis favorable en préavis défavorable et d'entreprendre toutes les démarches utiles, notamment juridiques, pour s'opposer à l'autorisation en cours, est acceptée par 22 oui, 11 non (socialistes) et 1 abstention (socialiste).

- Une motion du groupe MCG demandant la mise en place d'une fête annuelle de la « découverte » permettant de réunir les diverses nationalités présentes dans la commune est refusée par 27 non, 4 oui et 4 abstentions.

- Un projet de résolution signé de tous les partis demandant le soutien au projet «Orphée et Eurydice» de l'Atelier choral pour 2012, avec l'ouverture d'un crédit de CHF 65'000. – est accepté à l'unanimité.

- **Suite au postulat déposé par M. Billeter (Verts) concernant l'encouragement au compostage privé des déchets de jardin, le Conseil administratif répond que la commune souhaite mettre en place des actions afin de financer des cours de compostage par le WWF aux propriétaires de villas qui le désirent et de leur écrire pour les informer de cette proposition, en joignant deux brochures sur ce sujet éditées par le canton.**

Au chapitre des questions, celle de M. Revuelta (S) concernant les nuisances olfactives des Laboratoires Plan.

Nécrologie

Décès annoncés du 12 mai au 24 juin 2009

Achermann, Richard Karl Jakob, 1936
ch. De-Maisonneuve
Benoit née Christin, Alice Jeanne, 1912
rte de Montfleury 10
Clément née Ecuyer, Charlotte, 1933

ch. des Floralties 9
da Silva, José Augusto, 1958
av. du Lignon 2
de Sousa Pereira, Albano, 1926
av. Henri-Golay 10
Duret, Michel Marcel Simon, 1941
rue François-Durafour 9
Duron, Raymonde Georgette Jeanne, 1919
av. du Lignon 5
Galvan, Felisa, 1977
ch. Nicolas-Bogueret 10
Gasser, Raymond Paul, 1922
av. de Crozet 14
Grossen, Hans, 1925
ch. du Petit-Bois 7
Hailu, Sumon, 1990
ch. des Coquelicots 9
Hutterli, Hans Jakob, 1929
ch. de l'Esplanade 32
Kaltenried née Beck, Dora, 1930
av. de Crozet 24
Michot née Anex, Julie, 1918
ch. du Renard 32
Tronchin, Armando, 1926
av. du Lignon 72
Vasquez, Robinson, 1942
rue de la Croix-du-Levant 11
Villegas, Agustin, 1943
ch. des Coquelicots 11

† Mme Julie Michot née Anex

C'est avec tristesse que les membres du comité de l'Association des intérêts d'Aire-Le Lignon ont appris le décès, à l'âge de 89 ans, le 26 mai dernier à Thônex, de **Madame Julie Michot**, veuve de feu notre Président d'honneur Charles Michot. Madame Michot a fidèlement accompagné et aidé son époux, toujours souriante, dans ses tâches au sein du comité.

Elle laissera à ceux qui l'ont connue et côtoyée le souvenir d'une personne discrète, douce et aimable, d'un abord très sympathique. A sa famille, nous renouvelons notre profonde sympathie et sincères condoléances



Global Risk Solutions

Créateurs de programmes d'assurance pour la protection de votre patrimoine depuis plus de 80 ans.

- INSURANCE DEPARTMENT
- LLOYD'S OF LONDON MARKET
- FACILITIES MANAGEMENT

<http://www.syneriskgroup.ch>
© 2009 - SyneriskGroup - All rights reserved

Pompes funèbres officielles

Ouvert 7 jours sur 7
Permanence téléphonique
24 heures sur 24

Tél. 022 418 60 00



VILLE DE
GENÈVE

4, rue du Vieux-Marché
(face à l'ancienne mairie des Eaux-Vives)

Canicule et fortes chaleurs : Fête du 1er août rester en contact !

Certaines personnes fragiles ou malades et dont l'entourage est faible ou inexistant peuvent être en danger en cas de canicule. C'est pourquoi le Service de l'action sociale et des solidarités de Vernier propose aux personnes qui le désirent de les contacter en cas d'alerte canicule afin de vérifier si elles ont besoin d'aide.

Comment faire ?

Vous êtes aidé(e) par la FSASD infirmier(ère), aide ménagère, repas à domicile, sécurité à domicile) : ces professionnels seront attentifs à vous en cas de canicule, n'hésitez pas à les contacter en cas de difficulté !

Pour les autres personnes :

- Vous êtes une personne âgée seule et vous craignez d'être en difficulté en cas de canicule?
- Les personnes qui vous entourent vont partir en vacances et vous allez vous retrouver sans soutien pendant quelques semaines?
- Une personne proche de vous, un voisin, une voisine, a peu ou pas de visites et vous vous inquiétez pour sa santé en cas de fortes chaleurs?

Dans tous ces cas, contactez-nous,
au 022 306 06 70

Nous prendrons vos coordonnées et, en cas de canicule, un travailleur social de notre service ou un agent de sécurité municipale vous appellera régulièrement afin de vérifier que tout va bien.

Contrat de quartier Aire-Le Lignon

Vacances estivales

La permanence du Contrat de quartier qui se déroule tous les samedis matins de 9h30 à 11h30 dans le hall du Centre commercial du Lignon, sera **fermée durant les mois de juillet et août (vacances scolaires) et reprendra dès la rentrée des classes**. Rappelons que le Contrat de quartier est une expérience (première en Suisse) initiée par les Autorités de Vernier afin de donner aux habitantes et habitants de la presqu'île d'Aire les moyens de participer activement au développement et à la prise en charge de leur quartier.

La commémoration de la fête nationale aura lieu, cette année, **dès 18h sur le Mail du Lignon** et comme de coutume, les sociétés communales seront présentes avec divers stands de restauration, buvette avec bien entendu la vente du bol souvenir et la soupe populaire gratuite.



Rappelons également la vente de l'insigne du 1er août au prix de CHF 5.- qui sera, cette année, une croix blanche sur fond rouge, insigne qui rappelle le «bon vieux temps», brodé à la machine.

Chaque année les Autorités demandent à la population de pavoiser, à cette occasion, fenêtres et balcons, souhaitons qu'en 2009 le vœu des Autorités soit réalisé et que de nombreux drapeaux, bannières, guirlandes fleurissent aux fenêtres de nos immeubles.



Boutique 2000



«du déjà porté» Le Lignon

La boutique sera **fermée durant les vacances scolaires en juillet et août**. La réouverture aura lieu à la rentrée des classes, **selon l'horaire habituel**.

Don du sang

La Société des samaritains de Vernier organise une collecte de sang, le mercredi 26 août 2009 de 15 h à 19 h 30, à la Salle communale d'Aire

Un geste de solidarité
qui peut sauver une vie !



Le Restaurant de la piscine «Happy Beach» vous propose...

Anniversaire d'un petit loup

Goûter d'anniversaire

1 entrée piscine (sous votre surveillance)
Chips,
pain et nutella
pop corn chocolat
1 tranche de gâteau
1 boisson au choix (verre 3 dl)
1 cornet surprise

Fr. 16.- (par enfant).

Part de gâteau supplémentaire
Fr. 6.50 (pour les parents).

Repas d'anniversaire

1 entrée piscine (sous votre surveillance)
Steak haché ou
Nugget's de poulet
Frites, riz ou pâtes
1 tranche de gâteau
1 boisson au choix (verre 3 dl)
1 cornet surprise

Fr. 20.- (par enfant).

Animation enfants

1 heures d'animation 50.-
de 4 à 10 enfants

2 heures d'animation 80.-
de 4 à 10 enfants

Au-delà de 10 enfants prix sur demande.

Les animations sont au choix :

1h. Atelier pâte à sel de 3 à 6 ans

1h. atelier pâtisserie pain / brioches
de 6 à 10 ans

1h. jeux en équipe / mini défis
pour toute ages

1h. jeux musicaux et mini-boom
pour toute ages

Venez découvrir
notre site Internet sur:

www.happycook.ch

Route du Bois-des-Frères 30 - 1219 Le Lignon/VE - 022 796 10 47

Publi-reportage

ECO 21 – SIG Economie d'énergie

Les services industriels de Genève (SIG) renforcent leur programme d'économie d'énergie, éco21, et investissent massivement dans les nouvelles énergies renouvelables. 350 millions de francs sont investis pour les cinq prochaines années. Une somme qui permettra d'économiser 150 GWh mais aussi de produire 150 GWh, l'équivalent de la consommation de 86'000 ménages genevois.

L'efficacité énergétique, à travers éco 21, est désormais dotée de 50 millions de francs. Cette somme permettra de proposer des solutions clef en main aux entreprises, mais aussi aux particuliers. D'ici 2013 par exemple, 1000 communs d'immeuble seront assainis. SIG en partenariat avec Migros, propose de mieux orienter et de conseiller le client lorsque ce dernier achète des ampoules économiques ou de l'électroménager. Des rabais sont également proposés. Ce programme est basé sur un principe participatif et un constat simple « la meilleure énergie est celle qu'on ne consomme pas » !

300 millions de francs sont investis dans les nouvelles énergies renouvelables (les NER) d'ici 2015, ce qui doit permettre de produire 150 GWh d'électricité. Les NER, c'est le dévelop-

pement de la politique solaire de SIG, avec plusieurs nouveaux projets. Les NER c'est aussi de la géothermie, de moyenne et grande profondeur qui devrait se réaliser à Thônex. Les NER c'est aussi des éoliennes, de la biomasse ou encore le biogaz.

Ces investissements vont permettre d'augmenter légèrement l'autoproduction d'électricité genevoise. Rappelons que Genève produit pour l'instant 25% de l'électricité consommée, rendant le canton dépendant de l'extérieur et des variations de prix de l'électricité sur les marchés internationaux. Avec le programme éco21 et les investissements dans les NER Genève assurerait 3% de sa consommation, c'est un pas dans la bonne direction, mais ce n'est pas suffisant.

La politique de SIG s'inscrit en parfaite adéquation avec les quatre piliers de la politique fédérale. Le premier pilier étant l'efficacité énergétique, il se réalise à travers éco21. Les nouvelles énergies renouvelables forment le deuxième pilier, elles se développent massivement avec des investissements pour l'instant de 300 millions de francs. Le troisième pilier, ce sont les grandes centrales. A Genève le nucléaire est exclu, par la constitution ! Le projet de centrale chaleur force s'inscrit dès lors dans ce troisième pilier et permettra à Genève d'autoproduire plus de 40 % de son électricité.

La demande d'autorisation préalable pour la CCF a été déposée, elle est actuellement traitée par les services compétents. La CCF est une solution énergétique provisoire pour Genève, le temps de développer des alternatives techniquement réalisables dans les NER. Enfin le quatrième pilier de cette politique fédérale, c'est l'importation d'électricité. Genève dépend actuellement à 75% de ces importations d'électricité et s'expose par la même aux fluctuations de prix de l'énergie.

SIG mène ces différents projets dans le but de remplir au mieux la mission qui lui a été confiée, à savoir, fournir les énergies aux genevois, de manière sûre, de provenance renouvelable et au juste prix. Grâce à ces projets, elle souhaite augmenter le niveau d'indépendance énergétique du canton afin de maîtriser au mieux l'évolution du prix des énergies pour ses clients et contribuer à concrétiser les principes du développement durable.



La vie de notre Association

Être membre, c'est participer «au bien vivre» dans la presqu'île

En 1957, quelques habitants inquiets par certains projets sur la presqu'île décident de réagir et, sous l'impulsion de MM Bes-sat, Flubacher et Rime, fondent le « **Grou-pement de défense d'Aire** ».

En vertu du principe que « l'union fait la force » le groupement adhère, en 1960, à la Fédération des associations de quartier et modifie son appellation en « **Associa-tion des intérêts d'Aire** » avec l'adjonction, en 1971, de « **Le Lignon** » avec l'arrivée

des habitants dans la cité nouvellement construite.

Son but, conformément à l'art. 1 de ses statuts, est le développement et la sau-vegarde de la région comprise dans les limites suivantes : Le Rhône, le Pont-Bu-tin, la route de l'Usine-à-gaz, le chemin de Château-Bloch, la zone industrielle du Lignon, la Cité du Lignon et le Rhône. Elle agit de sa propre initiative ou à la **de-mande des habitants** et elle est ouverte à toute personne habitant l'arrondissement.

Nous défendons donc votre habitat contre tout déclassement, suppression d'espaces verts, ainsi que les problèmes de circulation, de nuisances et de salu-brité.

Mais, comme à l'origine, le principe de « l'union fait la force » reste valable et notre Association aura toujours plus de poids face aux autorités cantonales ou commu-nales, si elle peu opposer un nombre im-portant de membres.

Apportez donc **votre soutien en adhé-rant à notre Association**, en versant, si ce n'est déjà fait, le montant de la **cotisation annuelle** qui s'élève, en 2009, à **Chf 25. – minimum**, au moyen du **bulletin annexé** et ainsi, parallèlement, vos contribuerez également à la parution de notre bulletin « **L'Echo d'Aire-Le Lignon** », lien indispen-sable dans la presqu'île.

Renseignement auprès du Président, M. Hans-Ruedi Vetterli, tél. 022 797 24 59

Le Lignon classé

Par un arrêté du 13 mai 2009, publié dans la Feuille d'avis officielle du 15 mai, le Conseil d'Etat a approuvé le plan de site et son règlement portant sur la Cité du Lignon, protégeant ainsi cet ensemble érigé entre 1963 et 1971 par M. George Ador, associé à MM. Julliard et Bolliger.

Pas de nouveaux immeubles dans les espaces restés libres et toutes interventions extérieures futures devront préserver l'image architecturale.

Tour du canton au Lignon

La troisième étape du Tour du canton pédestre s'est déroulée le mercredi 10 juin au Lignon avec départ et arrivée au Centre sportif du Bois-des-Frères. Le Maire de Vernier, Thierry Cerutti, a participé au départ de cette étape ainsi qu'à la remise des prix.

Au palmarès de cette épreuve, nous retrouvons avec plaisir l'ancien facteur et conseiller municipal **Ernest Greiner** qui s'est classé au troisième rang du classement général de sa catégorie-

Bravo et félicitation pour la bonne forme !

Les 50 ans de l'école d'Aire

Le samedi 20 juin, l'école d'Aire commémorait les cinquante ans de son existence avec l'organisation d'une fête populaire qui suivait les deux représentations d'un spectacle élaboré par le corps enseignant et interprété par les élèves de l'école.

Exposition rétrospective, jeux divers, stands de restauration, animations, dont celle de la Fanfare municipale de Vernier ont enchanté les participants de cette manifestation. En présence de M. Stéphane Valente, Président du Conseil municipal verniolan, du Conseil administratif de Vernier in corpore et de représentants de l'enseignement et des activités parascolaires, brève partie officielle au cours de laquelle diverses allocutions ont été prononcées. dont celle du Maire de Vernier, Thierry Cerutti, reproduite ci-dessous.

« ... Le 22 novembre 1959, on pouvait lire ceci sur la brochure d'inauguration de l'école d'Aire. Avec 6'000 habitants, Vernier est la 4ème ville du Canton et, avec

Lancy, celle qui a enregistré au cours des 100 dernières années l'augmentation la plus considérable. Le développement et l'accroissement de sa population ont exigé la construction successive de bâtiments scolaires.

Aujourd'hui, en 2009, Vernier est la 2ème ville du canton avec près de 22'000 habitants, elle compte 11 écoles en 9 établissements scolaires.

Quel chemin parcouru en 50 ans ! Et même, je devrais dire en 80 ans, car la première classe du quartier d'Airea, en effet, été ouverte en 1929, dans la Maison Meuter, au-dessus d'une épicerie.

Cette croissance dynamique de notre population ne s'est pas essoufflée et Vernier n'a jamais cessé de grandir et de se transformer pour accueillir ses nouveaux habitants. En effet, suite à l'inauguration en 1959 de la première étape du groupe scolaire d'Airea, c'est à dire les 9 classes primaires, le Conseil administratif de l'époque pensait être tranquille pour quelques années... mais la construction de nouveaux immeubles au chemin Nicolas-Bogueret et des villas de l'Association du Coin-de-Terre l'a obligé à envisager plus rapidement la mise sur pied de l'école enfantine. Les 5 nouvelles classes furent inaugurées en avril 1963.

Les bâtiments ont donc beaucoup changé en 50 ans. L'école d'Airea pourtant a su préserver son charme et une excellente ambiance. Dans ses murs, l'enseignement aussi n'a jamais cessé de se transformer. Il s'adapte sans cesse à l'évolution sociale et culturelle de notre société.

Le journal LA SUISSE, lors de l'inauguration de l'école enfantine en 1963, écrivait : « Lors de son allocution, le président du Département de l'instruction publique, M. André Chavanne, a rappelé les efforts réalisés pour la réforme de l'enseignement » Eh oui... à l'époque déjà !

Plus de 40 ans plus tard, les réformes dans le milieu de l'enseignement continuent avec notamment la création de conseils d'établissements scolaires et le réseau d'enseignement prioritaire. Je l'ai dit, bien des choses ont changé en 50 ans.

Au milieu de toutes ces métamorphoses, une chose n'a jamais changé : c'est le dévouement des enseignants. Aussi, je vou-

drais, aujourd'hui, out particulièrement remercier les enseignantes et les enseignants, mais aussi toutes les personnes impliquées dans la mise en place des politiques de l'instruction publique et le personnel d'entretien et d'accompagnement dans les établissements. Ils ont fidèlement accompagné tous ces changements au fil des ans.

Leur tâche n'est pas tous les jours faciles, mais il peuvent être fiers de leur contribution inlassable, courageuse et talentueuse à l'éducation et au développement des enfants, L'éducation est bien sûr un sujet qui nous concerne tous au plus haut point.

C'est pourquoi, cette fête est une façon, je l'espère, de vous témoigner toute notre reconnaissance pour votre engagement passé et futur auprès des élèves de notre commune.

Vive Vernier, ville jeune, changeante et dynamique et longue vie à l'école d'Airea !»

Bloc-notes du taupier

Le taupier suit, avec intérêt, l'action « Vernier propre » lancée par les Autorités avec la collaboration souhaitée de toute la population. Une Commission consultative de la propreté a été créée, dont l'Association des intérêts d'Airea fait partie, afin d'étudier les meilleurs moyens pour obtenir plus de respect de l'environnement par les habitants.

Ces incivilités ne datent cependant pas d'aujourd'hui, même si elles semblent s'amplifier de nos jours. En effet, le taupier a retrouvé dans un numéro de l'Echo d'Airea de 1969 un entrefilet abordant ce problème avec humour... Peut être une solution en 2009 ?



Parlons jardinage

Mois de juillet et août

Durant ces deux mois, les arrosages sont d'une importance capitale, car les apports en eau sont cruciaux pour les végétaux, car trop d'eau, asphyxie les racines et fait mourir les plantes, tandis qu'un déficit hydrique provoque le dessèchement de leurs tissus. Tout est donc une question de **dosage** et de fréquence. La fréquence diffère en fonction de l'emplacement, de la qualité du substrat, des espèces et du climat de la région. Par contre ce qui ne change pas, c'est la quantité d'eau distribuée. Il faut, en effet, que la motte qui entoure les racines soit uniformément humidifiée. On dit que l'on doit apporter l'équivalent d'un tiers du volume du bac. Il faut attentivement surveiller les parasites sur les rosiers et les plantes extérieures.

Au jardin **potager**, à côté de l'arrosage, une autre tâche principale: **le sarclage**. Vous pouvez faire les semis d'été des laitues, scaroles, chicorées, salades à tondre et rave.

Dans la **maison**, enlevez la poussière sur le feuillage de vos plantes et grattez la terre avec délicatesse pour ne pas abîmer les racines (une vieille fourchette fera l'affaire). Le lavage est aussi important, car il évite l'asphyxie du feuillage. Pour les grandes feuilles, utilisez une éponge ou du coton avec de l'eau déminéralisée et pour les plantes à petites feuilles (asparagus, fougères, ficus, etc.) une bonne douche, dessus et dessous, en réglant l'intensité du débit.

En cas d'absence n'excédant pas dix jours, vous pouvez baigner vos plantes juste avant le départ et les placer dans une pièce fraîche et peu ensoleillée. Pour une absence plus longue, il faudra trouver une solution avec un parent, un ami ou un voisin.

**A tous de bonnes vacances,
y compris à vos plantations !**

Gaffe-toi !

Nous aimons le soleil, source de bonne humeur et de bon ton, mais attention votre peau risque de garder en mémoire les rayons UV. Alors évitez les heures comprise entre 11 et 15 heures et appliquez

une protection au moins 30 minutes avant l'exposition et prenez garde aux rayons du soleil sur l'eau. Le rayonnement direct des UV s'associe à un rayonnement réfléchi.

La recette de Tante Lotte

Petits farcis niçois

Ingrédients : 2 petites courgettes rondes, 2 petites aubergines, 2 petits poivrons verts, 2 petits poivrons rouges, sel et poivre.

Pour la farce: 1/2 poivron rouge, 1/2 courgette, 200 g de champignons, 1 gousse d'ail, 2 petits oignons, 2 cuillères à soupe d'huile d'olive, 200g de chair de veau hachée, 1/2 botte de basilic, 1/2 botte de ciboulette, une tranche de pain de mie, 80g de parmesan râpé, 2 œufs, sel et poivre.

Laver les courgettes, les aubergines, les poivrons, découper le 'chapeau' et creuser l'intérieur des légumes avec une cuillère.

Préparer la farce en lavant le poivron rouge, enlever les pépins et le découper en morceaux; laver et couper la courgette en morceaux; nettoyer, laver les champignons et sécher-les dans un papier absorbant; peler l'ail et les oignons. Dans un robot ménager, hacher tous les légumes.

Dans une poêle, faire chauffer l'huile d'olive, ajouter les légumes hachés et les faire cuire pendant 5 minutes environ.

Ajouter la chair de veau, le sel, le poivre, et poursuivre la cuisson 5 minutes puis verser le tout dans un saladier. Laisser refroidir.

Effeuilier le basilic, couper-le ainsi que la ciboulette à l'aide d'un ciseau. Dans le saladier, avec la farce refroidie, ajouter la tranche de pain de mie émiettée, le parmesan, les herbes et les oeufs. Mélanger le tout avec une spatule.

Garnir les courgettes, les aubergines et les poivrons avec la farce. Remettre les chapeaux et mettre le plat au four, préchauffé à 180°C, pendant 20 à 25 minutes.



Agenda

Maison Chauvet-Lullin

Rue du Village, 57 - Vernier

Relâche dimanche et lundi

Représentation à 21h

Restauration dès 19h

Renseignements au 022 306 07 80



Réflexologie

Massages des mains et des pieds
qui réharmonisent l'énergie du corps et favorisent la détente et le bien-être.

Madeleine Codemo-Pahud

Cabinet de podologie

34-35 av. du Lignon

1219 Le Lignon

022/796 80 54

Soins aussi à domicile